

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## FEUILLE DE ROUTE DE L'APRÈS-BAYROU

### POUR GOUVERNER ET DÉBLOQUER LE PAYS

Nous **défendons le programme et les mesures d'urgence** qui ont rassemblé 9 millions d'électeurs.trices du **Nouveau Front Populaire** en juin dernier. Nous défendons les mesures présentées **par Lucie Castets et l'ensemble des partis de gauche et écologistes**.

François Bayrou a perdu le vote de confiance. Il y a désormais vacance du pouvoir à Matignon. Nous affirmons à nouveau que **la gauche et les écologistes sont légitimes à gouverner**.

Emmanuel Macron ne peut pas continuer à imposer sa politique alors qu'elle a été massivement rejetée dans les urnes, il y a un an, et que la colère grandit contre ses choix et son mépris du peuple.

Comme les député.es élus avec le NFP ne forment pas une majorité à l'Assemblée nationale, nous proposons pour **méthode** de ne pas recourir au 49.3 et donc de faire confiance à l'Assemblée pour trouver des majorités et d'en revenir au peuple en cas de blocage, par la voie du **référendum** ou par **conventions citoyennes** sur les questions fondamentales, comme les nouvelles recettes indispensables pour répondre aux besoins de la population.

Nous proposons l'ouverture **d'une convention citoyenne sur la démocratie**, pour ouvrir dès à présent la perspective d'un **passage à la 6eme République**.

Voilà ce qu'un.e Premier.e ministre de gauche et écologiste devrait mettre en œuvre en urgence :

### POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE :

1. Abroger la **retraite** à 64 ans et augmenter **les cotisations sociales**, salariales et patronales pour financer le retour à 62 ans, redonner des moyens à **l'hôpital public** et **lutter contre les déserts médicaux** avec des centres de santé publics.

2. **Augmenter le SMIC** à 1600 euros net (2000€ brut) et à même proportion les minima sociaux, les pensions de retraite, les bourses étudiantes et le point d'indice des fonctionnaires.

3. **Bloquer les prix** de l'énergie, du logement et des produits de première nécessité.

4. Publier 10 décrets pour **reconstruire le code du travail** (accidents, risques psychosociaux, chaleur, contrôle des licenciements, prud'hommes, médecine du travail, inspection du travail) et pour redonner **des droits aux salarié.es** dans les entreprises.